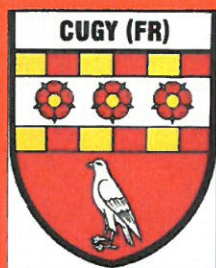


Le Lien

Journal communal de Cugy

NO 32, NOVEMBRE 2016



La commune en Image



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO	PAGES
Message de M. le Syndic	2
Informations communales	3
Infos sur les déchets	4-6
Horaires décharges - déchetteries	7
Félicitations	8
Accueil extrascolaire	9
Service de puériculture	10
Thé des aînés - Ecole maternelle	11
Déclarations fiscales	12
U.S.L. lotos	13
FriTime Cugy - merci	14
Société gymnastique Cugy-Vesin	15-16
Fanfare paroissiale Cugy-Vesin	17-18
Objectifs du Conseil Communal	19
Activités du Conseil Communal	20
Demandes de permis	21

ADMINISTRATION
COMMUNALE

RTE DE
FÉTIGNY 22A
CP 56
1482 CUGY / FR

TÉL.
026/660.16.92
FAX.
026/660.70.34

info@cugy-fr.ch

Message de M. le Syndic

Chères Habitantes, Chers Habitants,

L'été indien se termine pour faire place à l'automne mené sous le signe des élections cantonales !

A l'heure d'écrire ce texte, nous ne savons pas encore si la première Préfète du canton de Fribourg habite notre commune, ou encore le nombre de députés que compteront nos 2 villages. Sincères félicitations aux candidats pour leur engagement dans cette campagne et je leur souhaite des résultats au-delà de leurs espérances.

Au niveau communal, l'automne rime avec budget. C'est un moment d'équilibrisme comptable, avec l'objectif de servir au mieux la population, sans se trouver dans l'abysse rouge.

Lors du dernier Conseil Général, le sujet très sensible de la gestion de nos déchets a été abordé. Nous avons l'obligation, ceci dans les plus brefs délais, de fermer notre décharge de la Grange-des-Bois et de trouver une solution à long terme pour la gestion de nos déchets.

Deux possibilités s'offrent à notre commune, soit de construire une déchetterie aux normes sur notre territoire, soit de répondre à la proposition de Récupération RG SA à Sévaz. Cette entreprise a récemment déposé les plans pour l'agrandissement de sa déchetterie, qui a pour but d'accueillir les communes environnantes. Outre le service au citoyen, un des éléments clés de la décision réside dans les coûts engendrés par l'une ou l'autre variante.

Une commission a planché sur ce dossier, et le rapport a été présenté au législatif au mois de septembre. Fort des remarques émises, le rapport est affiné, et nous reviendrons très vite sur le sujet !

Autre point qui nous occupe cet automne, le CO. Notre commune aura le privilège d'abriter le troisième site du Cycle d'Orientation. Toutes les communes membres de l'association ont validé le projet !

Le concours d'architecture va être lancé à mi-novembre, et après les diverses tâches administratives, la construction devrait commencer en 2018, pour une inauguration en été 2020. Ce calendrier très optimiste permettrait d'éviter des solutions transitoires pour les élèves, telles que des containers à Estavayer.

En parallèle du CO, la rénovation de la salle polyvalente, l'amélioration du chemin de Vesin, ainsi que l'accès à la place de parc doivent être repensés.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de ces dossiers. Je vous invite bien entendu à venir suivre les débats lors des séances du Conseil général, d'ailleurs le prochain qui aura pour thème principal le budget, se tiendra le 14 décembre 2016.

Je vous souhaite un très bon automne, coloré comme le devient la nature.

Bien à vous !

Alexandre Vonlanthen

Infos sur les déchets

Décharges de Cugy et Vesin

Suite à la forte augmentation des coûts d'élimination des branches, des déchets de taille et de jardins, le Conseil communal a décidé de ne plus prendre en charge l'élimination de ces déchets verts dans les déchetteries de Cugy et Vesin à partir du **1er janvier 2017**. Ces déchets verts peuvent être acheminés, par vos soins, dans une compostière ou une entreprise de récupération de notre région. En revanche, les gazons seront toujours pris en charge dans nos deux déchetteries.



Dépôt illégal de déchets

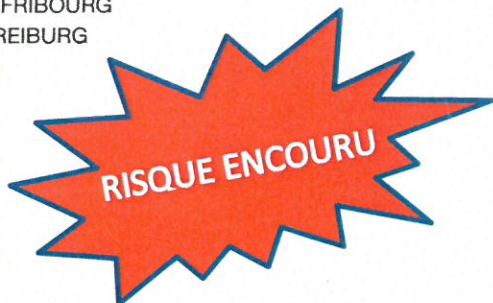
Nous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets à côté des compacteurs, même en cas de panne de ces derniers, sous peine d'une amende allant de Fr. 20.– à Fr. 1'000.– selon l'article 29 de notre règlement sur la gestion des déchets.

Il est également interdit de déposer des déchets dans la nature. Voilà les dangers encourus dans ces cas là : voir ordonnance pénale du 21 septembre 2016 sur les pages suivantes ...





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Ministère public MP
Staatsanwaltschaft StA

Pl. Notre-Dame 4, Case postale 1638, 1701 Fribourg

T 026.305.39.39, F 026.305.39.49
mp@fr.ch, www.fr.ch/mp

Réf: CCH/SAM F 16 2495

Ordonnance pénale du 21 septembre 2016

Prévenu

Etat de fait

Entre le 16 et le 17 mars 2016 et entre le 10 et le 12 avril 2016, a abandonné des sacs remplis de déchets ménagers en bordure d'un chemin, à 1483 Vésin, Planches Monney, soit hors des installations prévues à cet effet

Les 18 mars et 12 avril 2016, la Commune de Cugy a déposé plainte en raison de ces faits.

Infraction

Contravention à la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et contravention à la loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD).

En application des art.

47, 49, 105 al. 1 et 106 CP ; 36 al. 1 lit. a LGD ; 61 al. 1 lit. g LPE ; 352ss et 426 CPP.

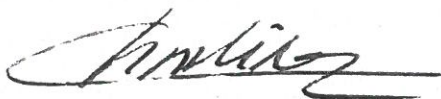
La Procureure prononce :

1. est reconnu **coupable de contravention à la loi fédérale sur la protection de l'environnement et de contravention à la loi cantonale sur la gestion des déchets.**
2. est **condamné à une amende de CHF 400.00.**
3. Les frais sont mis à la charge de
4. Par conséquent, est astreint à s'acquitter de :

CHF	400.00	amende
CHF	150.00	émoluments
CHF	45.00	frais de dossier
CHF	60.00	débours
CHF	655.00	total

6. En cas de non-paiement de l'amende dans un délai de 30 jours et si celle-ci est inexécutable par la voie de la poursuite pour dettes, elle fera place à **8 jours** de peine privative de liberté (art. 106 al. 2 et 3 CP).
7. Le prévenu, le Procureur général et les autres personnes concernées peuvent former opposition contre l'ordonnance pénale devant le Ministère public, par écrit et dans les dix jours. L'opposition doit être motivée, à l'exception de celle du prévenu. Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance pénale est assimilée à un jugement entré en force.
8. Notification à :
 - _____, par lettre recommandée ;
 - Procureur général ;
 - Commune de Cugy, sous pli simple.

Fribourg, le 21 septembre 2016 / CCH / SAM
F 16 2495 / MAS



Catherine CHRISTINAZ
Procureure



Stéphanie AMARA
Greffière

Indications complémentaires

Les indications complémentaires peuvent être consultées à l'adresse https://www.fr.ch/mp/fr/pub/indications_complementaires.htm ou obtenues sur appel au n° +41 26 305 39 39.

Cette rubrique sera remplie en cas de besoin)

En application de l'art. 36 CP, le/la Greffier/ère atteste :

- que l'amende n'a pas été payée ;
- qu'elle est inexécutable par la voie de la poursuite pour dettes.

En conséquence, elle fait place à **une peine privative de liberté.**

Fribourg, le


Le/la Greffier/ère

DECHETTERIES et DECHARGE**De NOVEMBRE 2016****à MARS 2017****CUGY déchetterie**

Ouvertures normales

Samedi 24.12.2016 → fermé

Lundi 02.01.2017 → fermé



Heures d'ouverture décharge :
Cugy : samedi 13h30 à 15h30

CUGY décharge

Ouverture les

Samedi 12.11.2016

Samedi 26.11.2016

Samedi 10.12.2016

Samedi 31.12.2016

Samedi 14.01.2017

Samedi 28.01.2017

Samedi 11.02.2017

Samedi 25.02.2017

Samedi 11.03.2017

Samedi 25.03.2017

déchets encombrants

déchets encombrants

déchets encombrants

déchets encombrants

déchets encombrants

VESIN déchetterie

Ouverture les

Mercredi 09.11.2016

Mercredi 23.11.2016

Mercredi 07.12.2016

Mercredi 21.12.2016

Mercredi 04.01.2017

Mercredi 18.01.2017

Mercredi 01.02.2017

Mercredi 15.02.2017

Mercredi 01.03.2017

Mercredi 15.03.2017

Mercredi 29.03.2017



Heures d'ouverture
déchetteries :
Cugy : lundi 17h30 à 19h00
samedi 10h00 à 12h00
Vesin : mercredi 18h30 à 19h30
samedi 10h30 à 11h30

et tous les samedis sauf le 24.12.2016

Le Conseil communal se fait un plaisir de féliciter :

Les jeunes qui ont obtenu avec succès leur CFC ou diplôme durant
l'année 2015 - 2016 et qui se sont présentés à la commune:

<i>Nussbaumer Mickaël</i>	CFC de maçon
<i>Pache Candice</i>	Certificat de maturité gymnasiale
<i>Rey Anaïs</i>	Certificat de maturité gymnasiale
<i>Fonseca Cristel</i>	CFC d'employée de commerce
<i>Corboz Sophie</i>	Certificat de maturité gymnasiale
<i>Carrard Maude</i>	Certificat de maturité gymnasiale
<i>Lesquereux Chloé</i>	CFC d'assistante socio-éducative
<i>Bolle Julia</i>	CFC d'employée de commerce
<i>Joye Muriel</i>	CFC de cuisinière
<i>Bürgy Louis</i>	CFC d'automaticien avec maturité
<i>Vifian Noémie</i>	Certificat de maturité gymnasiale

Nous rappelons aux jeunes que sur présentation de leur CFC ou diplôme au bureau communal, la commune se fait un plaisir de leur remettre une petite attention.





Accueil Extrascolaire

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous informons de l'élargissement des horaires d'ouverture de notre accueil extrascolaire actuels.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Unité 1	06h30 - 08h00					
Unité 2	08h00 - 11h35					
Unité 3	11h35 - 13h30	<i>OUVERT</i>	<i>OUVERT</i>	<i>fermé</i>	<i>OUVERT</i>	<i>OUVERT</i>
Unité 4	13h30 - 15h15	<i>OUVERT</i>	<i>OUVERT</i>	<i>fermé</i>		
Unité 5	15h15 - 17h00	<i>OUVERT</i>	<i>OUVERT</i>	<i>fermé</i>	<i>OUVERT</i>	<i>OUVERT</i>
Unité 6	17h00 - 17h30	<i>OUVERT</i>	<i>OUVERT</i>	<i>fermé</i>	<i>OUVERT</i>	<i>OUVERT</i>
Unité 7	17h30 - 18h00			<i>fermé</i>		
Unité 8	18h00 - 18h30			<i>fermé</i>		

Nous vous signalons qu'il reste des places disponibles. C'est pourquoi si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfant(s) même de façon ponctuelle, nous vous encourageons à contacter la responsable, Mme Angélique Pereira do Lago (079/755.32.14) qui vous renseignera sur les possibilités et la marche à suivre pour l'inscription (renseignements également sur le site internet communal).

Votre, vos enfants sera, seront intégré(s) dans un cadre où le partage et l'échange sont très importants. Des moments de détente, de découvertes et de jeux sont organisés.

En espérant répondre ainsi à vos attentes.

Le Conseil communal

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2017 SERVICE DE PUERICULTURE

District de la Broye

Sur rendez-vous uniquement, au 026/663.19.95
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Cousset, Cousset-Centre 8, rez-de-chaussée, **Le 2^{ème} mercredi du mois** : 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre.

Cugy, Salle de l'école maternelle Les Castors, sous-sol, **Le 1^{er} mercredi du mois** : 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 6 septembre, 4 octobre, 6 décembre.

Domdidier, Le Saugy 2, **Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois** : 3 et 17 janvier, 7 et 21 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril, 2 et 16 mai, 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet, 8 et 22 août (2^{ème} et 4^{ème}), 5 et 19 septembre, 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

Estavayer-le-Lac, Rue St-Laurent 5, rez-de-chaussée, **à la demande**

St-Aubin, Château, Salle Oncieux, rez-de-chaussée, **le 4^{ème} lundi du mois** : 23 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin, 24 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre.

Sous réserve de modification

Après-midi récréatifs pour les personnes au bénéfice de l'AVS de Cugy/Vesin

Nous vous attendons à la buvette du foot de Cugy pour venir partager un moment de convivialité, jouer aux cartes ou à des jeux de société, ainsi qu'au petit loto, les

Jeudi 10 novembre 16 à 14h00

Mercredi 14 décembre 16 à 12h00 avec le repas de midi, à la grande salle

Servi par les samaritaines aidées des helps. Inscription à la commune jusqu'au 9.12

Jeudi 12 janvier 17 à 14h00

Jeudi 09 février 17 à 14h00

Jeudi 09 mars 17 à 14h00

Jeudi 27 avril 17 après-midi surprise



Une participation de Fr. 5.- sera demandée par après-midi (gâteaux, thé...) et de 10.- pour le repas de décembre.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux, nous vous saluons cordialement

Une équipe de bénévoles

**Association des parents et amis
de la maternelle**



"Les Castors"

**Inscriptions
rentrée 2017-2018**

Année précédant l'entrée à l'école enfantine

- Enfants nés entre le 1^{er} août 2013 et le 31 juillet 2014
- Deux demi-jours par semaine
- Ecolage indicatif : Fr. 110.- par mois



Ouverture d'une classe pour les enfants dès 2 ans :

- Enfants nés entre le 1^{er} août 2014 et le 31 juillet 2015
- Un demi-jour par semaine
- Ecolage indicatif : Fr. 90.- par mois

Les documents relatifs aux inscriptions sont disponibles :

- sur Internet www.castorscugy.ch
- auprès de Emilie Saugy, responsable des inscriptions, tél. 076 582 04 85
- au bureau communal de Cugy

Délai d'inscription 31 mars 2017

Les maîtresses et le comité de la maternelle vous remercient pour votre confiance .

Pour nos aînés



13ème Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

Où ? Visites à domicile ou à la Salle du Conseil général d'Estavayer-le-Lac

Quand ? Du 30 janvier 2017 au 2 avril 2017

Frais ? Fr. 60.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

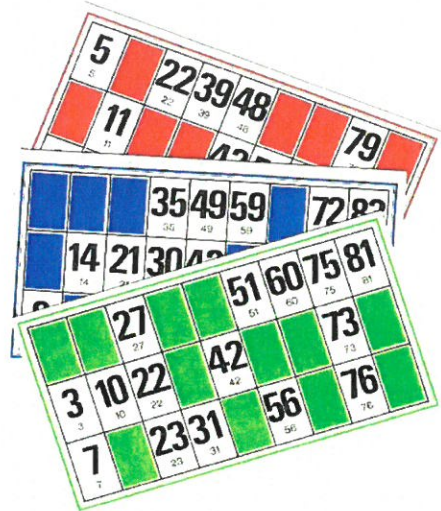
Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, Case postale 169, 1705 Fribourg,

Tél. 026 347 12 40

Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.30-17.00

RECHERCHE CRIEUR OU CRIEUSE



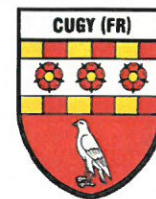
AFIN DE COMPLÉTER SON TEAM, l'Union des Sociétés Locales de Cugy-Vesin est à la recherche d'un(e) crieur/se pour les prochaines saisons de nos lotos.

- Formation est assurée pour les débutants
- Bonne rémunération

Si vous êtes intéressés ou pour obtenir plus d'informations

Veillez prendre contact avec

Jeanne Marmy
026 660 23 14
079 537 33 27
jmarmy@bluewin.ch



MERCI

A TOUS LES ORGANISATEURS D'ACTIVITÉS ET BRAVO A TOUS LES PARTICIPANTS !

Si vous avez envie d'organiser une activité (sportive, culturelle, artistique,...) n'hésitez pas à nous contacter



Le programme janvier-juin 2017 sortira tout prochainement sur notre site :

www.fritime-cugy-fr.ch

<http://www.cugy-fr.ch/>

info@fritime-cugy-fr.ch

ou 079.653.00.90



La société de gym remet en place pour la 3^{ème} année consécutive les dimanches actifs. L'activité proposée est le badminton.

Venez seul ou en famille partager un moment amical !

Rendez-vous à la salle de sport pour bouger et vous amuser quelques dimanches matins de 9h30 à 11h30.

Le matériel vous sera fourni (raquettes et volants).

Nous espérons vous rencontrer nombreuses et nombreux !

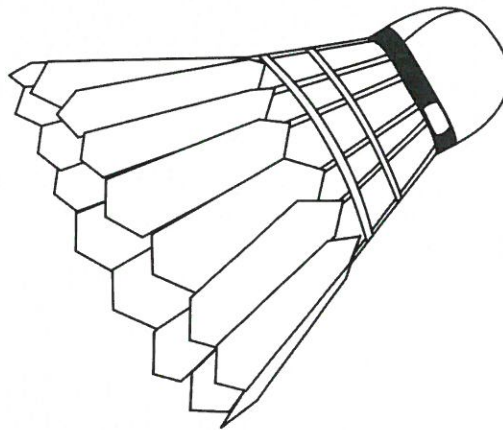
Calendrier des dimanches actifs :

18 décembre 2016

22 janvier 2017

19 février 2017

19 mars 2017



Au plaisir de partager un moment de détente en votre compagnie !



La FSG Cugy-Vesin présente sa soirée annuelle :

Vendredi 2 décembre à 20h

Samedi 3 décembre à 14h et à 20h

Billets en vente dès le mercredi 2 novembre à 12h sur www.fsg-cugyvesin.ch.

Vente directe le mercredi 16 novembre de 19h à 20h à la galerie de la salle de sport.

Attention: seules les personnes en possession d'un billet pourront assister à l'une des trois représentations, il n'y aura pas la possibilité d'acheter un billet le jour-même.



Notre société recherche des moniteurs/monitrices pour les groupes suivants :



- **Parents & Enfants** : Aider la monitrice principale de ces enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un parent.
- **Enfantines** : Seconder les monitrices/teurs en place pour l'évolution des enfants de 4 à 6 ans.
- **Polysport Garçons** : Relayer, puis remplacer la monitrice de ces p'tits gars âgés de 7 ans et plus.

Vous avez envie de participer à la bonne santé de nos plus jeunes en vous impliquant dans une ambiance sympathique, alors n'hésitez pas à prendre contact :



Notre groupe **Polysport Agrès Mixtes I**, pour des jeunes de 13 à 16 ans (scolarité au CO), cherche activement des membres. Les coordonnées de la monitrice se trouvent sur notre site internet.

HÔTEL-RESTAURANT
DE L'*Angé*
Noëlla et Claude Truffer
Grand-Rue 46 - 1482 Cugy
026 / 660 40 06

CESAR
CHEMINÉES
CESAR SANDOZ - PORCELAINE
GRAND-RUE 37 - 1482 CUGY
079 432 46 33
CESAR@SANDOZ.CH
WWW.JUNISTECH

JOB VET.COM

Equipement de Protection Individuelle
Vêtements promotionnels
T-shirt - Poloshirt - Sweatshirt
Impression - Broderie

Rte de Fétigny 77 - 1482 Cugy
Tél. 026 660 40 91 Email info@jobvet.com

La Fanfare Paroissiale l'Union de Cugy-
Vesin vous invite à son



CONCERT ANNIVERSAIRE

75 ans



Grande salle de Cugy à 20h00.

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016

Raclette - Petite Restauration - Bar - **ENTREE LIBRE**



Vente en faveur de la Fête des
Musiques de la Broye 2017

Vins

Bières artisanales

Fromages

Salami aux herbes

Cabas gourmands

L'équipe du sponsoring vous propose une dégustation :

● **Le 19 novembre 2016,**
10h30 à 12h à la buvette du foot ●

Toutes les informations détaillées sur

www.cugy2017.ch

 @cugy2017

Objectifs du Conseil Communal pour la législature 2016-2021

Complexe communal

- ◆ Gros projets : salle polyvalente – déchetterie – CO
- ◆ Chauffage à distance en synergie avec le CO
- ◆ Locaux administratifs : trouver des synergies lors de la réfection de la grande salle et le projet déchetterie
- ◆ Réflexion sur notre école primaire

Personnel et prestations

- ◆ Amélioration continue des connaissances de nos collaboratrices et collaborateurs
- ◆ Augmenter l'autonomie de notre voirie vis-à-vis de l'extérieur, pour la réalisation de toute la palette de nos travaux
- ◆ Maintenir un haut niveau de qualité du travail de notre voirie
- ◆ Etendre notre palette de prestations, par l'utilisation des compétences techniques ou autres de nos employées et employés, que ce soit de la voirie, ainsi que du personnel externe
- ◆ Garantir des prestations dans le meilleur rapport qualité/prix
- ◆ Pour les employés de voirie qui sont parfois surchargés, étudier la question de l'engagement d'un apprenti

Aménagement et infrastructures

- ◆ Aménagement : terminer les plans d'équipements en cours – PAD Pré du Château, finir le projet
- ◆ Achat de terrains pour la commune, ce qui nous permettrait d'avoir la main sur certains terrains
- ◆ Valoriser la mobilité douce dans notre commune

Entretien du patrimoine

- ◆ Entretien des bâtiments communaux
- ◆ Réfléchir au futur des bâtiments de Vesin (entretien)
- ◆ Réfection et entretien des routes
- ◆ Entretien des conduites et ouvrages y compris le curage
- ◆ Terminer le relever des conduites sur Vesin

Règlements

- ◆ Nouveaux règlements d'eau et d'épuration à mettre en place
- ◆ Atteindre une couverture de 95% des déchets
- ◆ Règlement déchetterie à revoir quoi que nous choissions comme variante

Gestion administrative et visibilité

- ◆ Passage au numérique pour tout ce qui est administratif ; tablette, mise en place de la GED, gestion des séances, archivage
- ◆ Amélioration du site internet – donner des informations importantes par le biais d'une page Facebook ou autre

Général et stratégie

- ◆ Avoir un esprit d'équipe et de collégialité au sein du conseil communal et également lors de représentation en délégation
- ◆ Améliorer le positionnement de notre commune par rapport à Estavayer et Payerne
- ◆ Améliorer constamment la qualité de vie des habitants de notre commune

Activités du Conseil Communal d'avril 2016 à octobre 2016

- PAL – traitement d'un recours
- Etude et mise en place du PED quartier Bochat-Dessus et aménagement du chemin du Bochat
- Différents dossiers enquêtes publiques et restreintes
- Différentes visites de la commission d'aménagement
- Elaboration du verbal de route pour l'accès à l'immeuble d'appartements protégés
- Signature du droit de superficie pour le terrain dévolu à la construction d'un immeuble à appartements protégés
- Appel d'offres pour les aménagements paysagers au Pré du Château
- Elaboration du programme FriTime
- Participation à différentes assemblées des sociétés locales et manifestations
- Participation à différentes assemblées régionales
- Participation à la Fête fédérale de lutte Estavayer2016
- Inauguration de l'agrandissement du stand de tir de Vesin
- Inauguration sentier pédestre, réseau écologique, Helsana Trails
- Inauguration de Galipool à Frasses
- Différentes consultations projets et avant-projet de loi – prises de position
- Séances de la commission scolaire et enseignants
- C.S.P.I. séances de la commission intercommunale
- Préparation de la planification financière
- Préparation des séances du Conseil Général
- Négociation pour l'achat de terrain en ZIG
- Différents entretiens avec le comité du CO pour le développement du projet de CO à Cugy
- Mise en place de la commission déchetterie et établissement d'un rapport
- Mise en location des parchets communaux — élaboration d'un règlement
- Mise en place d'une commission loisirs-écoles
- Participation à la formation des nouveaux élus
- Participation à la séance d'info sur le RIEIII
- Entretien avec la Fanfare pour l'organisation du giron des musiques 2017
- Convention avec les CFF concernant la réfection des passages à niveau
- Préparation du budget 2017
- Constitution des diverses commissions communales

Demandes de permis déposées de mai 2016 à octobre 2016

Procédures ordinaires

Seferaj Kujtim et Lulzim	construction de 3 logements et places de parc
Bersier Jacques	construction écurie à dindes
Marti David et Francey Elisa	couvert pour 2 voitures et modification accès
De Almeida Cristina	aménagement d'une chambre dans le couvert
Morandi Claude	construction 3 immeubles locatifs / parking souterrain / abri PC
Soares Oliveira Tavares Maria	transformation et agrandissement de la maison
Dos Santos Mauricio et Maria	agrandissement appartement / création places de parc

Procédures simplifiées

Carrosserie Bovet & Fils SA	construction de nouveaux garages
Morier Raoul	2 vélux et 2 mezzanines
Demierre Canisia	changement chauffage - implant. pompe à chaleur
Pache André	changement chauffage - passage au gaz
Rigolet André et Anne-Christine	changement chauffage - passage au gaz
Sandoz César	changement chauffage - passage au gaz
De Almeida Cristina	maisonnette de jardin avec dérogation aux limites
Chappuis Pascal	pergola ouverte non chauffée
Ney Corinne	couvert à voiture + porte fenêtre

